

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

DELEGATIONS SPECIALES DE SIGNATURE

POLE GESTION PUBLIQUE

Monsieur Jean-Marc VERDIER, Administrateur des finances publiques, responsable du Pôle Gestion Publique de la DRFIP du Centre-Val de Loire et du Loiret, reçoit délégation permanente pour signer les actes relatifs à son domaine d'activité.

1. DIVISION SECTEUR PUBLIC LOCAL, ACTION ET EXPERTISES ÉCONOMIQUES :

1.1. à Madame Christine NELSON, AFIP adjoint, chef de la division Secteur Public local, action et expertise économiques :

1.1.1. délégation permanente de signature pour tout ce qui concerne son secteur d'activité ;

1.1.2. Délégation de signature à l'effet de communiquer chaque année aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du département les différents états indiquant, notamment, conformément aux articles D. 1612-1 à D. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, le montant prévisionnel des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés l'année précédente et les autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.

1.1.3. délégation pour les autres divisions du Pôle Gestion Publique en cas d'absence du chef de division.

1.2. à Monsieur Alain CANTO, Inspecteur divisionnaire hors classe, Adjoint du chef de division, délégation à l'effet de signer :

1.2.1. tous les actes de gestion de la division Secteur Public local, action et expertise économiques, en cas d'absence de son chef de division, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux sauf la délégation de signature à l'effet de communiquer chaque année aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du département les différents états indiquant, notamment, conformément aux articles D. 1612-1 à D. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, le montant prévisionnel des bases nettes imposables, les taux nets d'imposition adoptés l'année précédente et les autres informations nécessaires au vote du produit fiscal.

1.2.2. tous documents ou courriers ayant trait à la gestion du Secteur Public local .

1.3. en l'absence de Madame NELSON, sans toutefois que le non-empêchement puisse être opposable aux tiers ou invoqué par eux, à Mesdames Catherine GAURY et Christine JOUVENCEL, Inspectrices divisionnaires de classe normale, à Monsieur Jean-Philippe LABORIE, Inspecteur divisionnaire de classe normale et à Messieurs Éric AUBINEAU, Jérôme MACHAIRE, Jean-François FARINEAU, Régis GAY, inspecteurs des finances publiques, délégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, tous documents ou courriers ayant trait à la gestion du Secteur Public local ou de l'action économique ;

1.4. à Mademoiselle Irène TROUILLE, Inspectrice des finances publiques, délégation à l'effet de signer toutes les correspondances courantes du Secteur de l'Action et Expertise Économiques.

1.5. en l'absence de Madame NELSON, sans toutefois que le non-empêchement puisse être opposable aux tiers ou invoqué par eux, Monsieur Emmanuel LEMAUX, Inspecteur des finances publiques, reçoit délégation à l'effet de

signer tous documents nécessaires au fonctionnement du secrétariat de la commission des chefs des Services Financiers de l'État et des représentants des Organismes de Sécurité Sociale ;

2. Division Opérations de l'État :

2.1. à Monsieur Alexandre MICHAUD, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, Responsable de la division opérations de l'État :

2.1.1. délégation permanente de signature pour tout ce qui concerne son secteur d'activité ;

2.1.2. délégation pour les autres divisions du Pôle Gestion Publique en cas d'absence du chef de division.

2.2. à Madame Nathalie POULET, Inspectrice divisionnaire de classe normale, Adjointe du chef de division, délégation à l'effet de signer :

2.2.1. tous les actes de gestion de la division Opérations de l'État, en cas d'absence de son chef de division, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux et à l'exclusion des actes relatifs à l'autorité de certification ;

2.2.2. tous documents ou courriers ayant trait à la gestion du Secteur de la comptabilité générale, des dépôts de fonds et services financiers et des produits divers et de la comptabilité auxiliaire du recouvrement, des régies ;

2.2.3. les oppositions à paiement de dépenses ainsi que tout acte signifié par un huissier de justice.

2.3. à Madame Corinne JULIEN, Inspectrice divisionnaire de classe normale, Adjointe du chef de division, délégation à l'effet de signer :

2.3.1. tous les actes de gestion de la division Opérations de l'État, en cas d'absence de son chef de division, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux à l'exclusion des actes relatifs à l'autorité de certification ;

2.3.2. tous documents ou courriers ayant trait à la gestion du Secteur de la dépense, de la comptabilité générale et de la comptabilité patrimoniale de l'État, des régies ;

2.3.3. les oppositions à paiement de dépenses signifiées par un huissier de justice.

2.4. à Monsieur Jean-Louis LAURES, Inspecteur des finances publiques, chef du service Comptabilité, délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion de son service, et, en l'absence de Mesdames Corinne JULIEN et Nathalie POULET, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, délégation à l'effet de signer les oppositions à paiement de dépenses ainsi que tout acte signifié par un huissier de justice.

2.4.1. à Madame Guylaine HUE, contrôleur des finances publiques, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Louis LAURES, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion du service Comptabilité ainsi que les oppositions à paiement de dépenses et tout acte signifié par un huissier de justice;

2.4.2. en l'absence de Monsieur Jean-Louis LAURES et de Madame Guylaine HUE, et sans que cet empêchement soit opposable aux tiers ou puisse être invoqué par eux, à Madame Viviane DUGUÉ, contrôleur principal des finances publiques et à Madame Christine VALADON, contrôleur des finances publiques, délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion du service Comptabilité ainsi que les oppositions à paiement de dépenses et tout acte signifié par un huissier de justice;

2.4.3. à Monsieur Marc CARRIER, agent d'administration principal des finances publiques, délégation à l'effet de signer les déclarations de recettes. En cas d'empêchement de M. CARRIER, et sans que cet empêchement soit opposable aux tiers ou puisse être invoqué par eux, délégation à l'effet de signer les déclarations de recettes données à Madame Viviane DUGUÉ, Contrôleurs principaux des finances publiques, à Mesdames Christine VALADON,

Guylaine HUE, Sabine BAUDIER, Contrôleurs des finances publiques, ainsi que Madame Célestine KOBLAN et Monsieur Olivier GENTY, agents d'administration des finances publiques.

2.5.à Monsieur Gabin-Prince GABA, Inspecteur des finances publiques, en charge de la comptabilité auxiliaire du recouvrement, délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion de son secteur et, en l'absence de Mesdames Corinne JULIEN et Nathalie POULET, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, délégation à l'effet de signer les oppositions à paiement de dépenses ainsi que tout acte signifié par un huissier de justice;

2.5.1.à Monsieur Olivier KUNTZ, contrôleur principal des finances publiques, en cas d'absence de Monsieur Gabin-Prince GABA et sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, délégation à effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion du service Comptabilité Auxiliaire du Recouvrement et, en l'absence de Mesdames Corinne JULIEN et Nathalie POULET, délégation à l'effet de signer les oppositions à paiement de dépenses signifiées par un huissier de justice.

2.6.à Madame Angélique BOUVET-MASURE, inspectrice des finances publiques, chef du service Produits Divers, délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion de son service, dans la limite de 15.000€ en matière de délais ou d'actes de poursuites, et délégation à l'effet de signer les oppositions à paiement de dépenses ainsi que tout acte signifié par un huissier de justice;

2.6.1.à Madame Sylvie BEGUIN et M. Thierry BAGUR, contrôleurs principaux des finances publiques, en cas d'absence de Madame Angélique BOUVET-MASURE et sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, délégation à effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion du service Produits Divers, ainsi qu'à Mme Christine COUPECHOUX, dans la limite de 10.000€ en matière de poursuites, et 1.500€ en matière de délai de paiement et, en l'absence de Mesdames Corinne JULIEN et Nathalie POULET, délégation à l'effet de signer les oppositions à paiement de dépenses signifiées par un huissier de justice.

2.7.à Madame Monique FONTANA, Inspectrice des finances publiques, chef du service Dépôts et Services Financiers, titulaire par ailleurs de la délégation de Monsieur DUFRESNOY, préposé de la Caisse des Dépôts et Consignations du département du Loiret, délégation à l'effet de signer tout document ou courrier ayant trait à la gestion de son service et délégation à effet de signer ; les oppositions à paiement de dépenses ainsi que tout acte signifié par un huissier de justice ; les déclarations de recettes en espèces des consignations.

2.7.1.à Monsieur Olivier FIETTE, Contrôleur Principal des finances publiques, délégation à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement de Mesdames Corinne JULIEN, Nathalie POULET et Monique FONTANA, sans que le non-empêchement soit opposable aux tiers ou puisse être invoqué par eux, tout document ou courrier ayant trait à la gestion du service Dépôts et Services Financiers.

2.7.2.à Madame Nicole PERROT, Contrôleur des finances publiques, et à Monsieur Olivier FIETTE, Contrôleur Principal des finances publiques, délégation à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement de Mesdames Corinne JULIEN, Nathalie POULET et Monique FONTANA, sans que le non-empêchement soit opposable aux tiers ou puisse être invoqué par eux, tout document ou courrier ayant trait à la gestion du secteur Caisse des Dépôts du service Dépôts et Services Financiers à l'exception des prêts et des ordres en Bourse.

2.8.à Monsieur Aurélien PIERRE, Inspecteur des finances publiques, et à Madame Anne-Hélène PASCO, Inspectrice des finances publiques, délégation à l'effet de signer, tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de la Dépense de l'État, à la réception des oppositions à paiement de dépenses signifiées par un huissier de justice ;

2.9.à Mesdames Violaine RIVERAIN et Delphine BRETON, Inspectrices des finances publiques, et à Mme Sabine BAUDIER, contrôleur des finances publiques, délégation à l'effet de signer, tous documents ou courriers ayant trait à la gestion de l'Autorité de Certification et plus généralement à la mission de certification des dépenses cofinancées par les fonds structurels européens, ainsi qu'au suivi de ces fonds, et, en l'absence de Mesdames Corinne JULIEN et Nathalie POULET, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux, délégation à l'effet de signer les oppositions à paiement de dépenses ainsi que tout acte signifié par un huissier de justice.

3.Division Missions Domaniales :

3.1.à Madame BRUNAUD-RUBIA, Inspectrice Divisionnaire hors classe, chef de la division Missions Domaniales

3.1.1.délégation permanente de signature pour tout ce qui concerne son secteur d'activité ;

3.1.2.délégation pour les autres divisions du Pôle Gestion Publique en cas d'absence du chef de division.

3.2.Pour ce qui a trait au service Gestion Domaniale, à Madame Delphine LEMAUX, Inspectrice des finances publiques, chargée de mission, et Monsieur Davy DICHARRY, Inspecteur des finances publiques, chargé de mission, délégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, tous documents ou courriers ayant trait à la Gestion Domaniale.

3.3.Pour ce qui a trait au service Évaluations domaniales :

3.3.1.à Mesdames Marie-Christine DECREUSE, Martine LE ROY, Laura JALLADEAU, inspectrices des finances publiques, et à Messieurs Laurent LESAGE, Johan JOULIA, Philippe ORTA et Jean-Pierre BORLET, inspecteurs des finances publiques, délégation à l'effet de signer tous documents relatifs aux évaluations domaniales dans les limites exposées ci-après :

- 400.000 € pour les valeurs vénales ;

- 40.000 € pour les valeurs locatives, sauf s'il s'agit d'actualiser la valeur locative d'un bien en tenant compte de l'évolution d'un indice publié par l'INSEE, auquel cas la délégation pourra s'exercer sans limitation de montant ;

3.3.2.à Madame Nadine BERTHELOT, contrôleur des finances publiques, délégation à l'effet de signer tous documents relatifs aux évaluations domaniales dans les limites exposées ci-après :

-150.000 € pour les valeurs vénales ;

- 15.000 € en valeur locative, sauf s'il s'agit d'actualiser la valeur locative d'un bien en tenant compte de l'évolution d'un indice publié par l'INSEE, auquel cas la délégation pourra s'exercer sans limitation de montant.

3.4.A Madame Marie-Christine CHAUFFETON, inspectrice divisionnaire de classe normale, Chef du pôle gestion des patrimoines privés, délégation à l'effet de signer, tous documents relatifs à la gestion des biens dépendant de patrimoines privés dont l'administration ou la liquidation ont été confiées au service des domaines

3.4.1.à Messieurs Gérald BLEE, Jean MARTIN, Gilles FUHRER et Mesdames Martine COSNUAU, Bernadette VILATTE, Line PEULTIER, Contrôleurs principaux des finances publiques, Madame Valérie MEUNIER, Agent d'Administration des Finances Publiques, délégation à l'effet de signer tous documents relatifs à la gestion des biens mobiliers, aux opérations comptables liées à la cession, la gestion ou la location des biens immobiliers inférieures ou égales à 3.000 € en dépenses et 7.500 € en recettes.

Fait à Orléans, le 11 mai 2015

Le Directeur Régional des Finances Publiques
de la région Centre- Val de Loire et du Loiret,
Administrateur Général des Finances Publiques,

Signé :Philippe DUFRESNOY